## Commune de Gourdon en Quercy (Lot)

#### LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17

du mardi 6 décembre 2022 à 20 heures

# publiée le 13 décembre 2022

(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt-deux, le six du mois de décembre à vingt heures,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19 Nombre de pouvoirs : 6 Nombre de votants : 25

Date de la convocation : 16 novembre 2022

Date d'envoi par courrier électronique : 30 novembre 2022

ÉTAIENT PRESENTS (19): M. Jean-Marie COURTIN, M<sup>me</sup> Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M<sup>me</sup> Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M<sup>me</sup> Christine OUDET, M. Joseph JAFFRÈS, M<sup>me</sup> Nathalie CABRIÉ, M<sup>me</sup> Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, M<sup>me</sup> Delphine COMBEBIAS, M<sup>me</sup> Mélissa SÉVERIN, M<sup>me</sup> Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M<sup>me</sup> Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (6), ETAIT EXCUSEE (1) ETAIT ABSENT (1): M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), M<sup>me</sup> Josianne CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir n° 1 à Mme Delphine COMBEBIAS), M. Jean-Marie RIVAL (pouvoir n° 1 à Mme Dominique SCHWARTZ), M. Nicolas QUENTIN (pouvoir n° 1 à M. Jean-Marie COURTIN), M<sup>me</sup> Fabienne GABET (pouvoir n° 1 à Mme Nathalie CABRIÉ), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à Mme Christine OUDET), M. Thomas MALBEC (absent), M<sup>me</sup> Liliane ÉLICHABE (excusée).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

### A - Nomination d'un secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2022 : adopté à l'unanimité après quelques observations portées par Monsieur Jean-Pierre COUSTEIL.

# C - Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

## DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 20 OCTOBRE 2022 :

#### Communication au conseil municipal

- 01 Décision nº 16 / 2022 Centre hospitalier Jean-Pierre-Falret Salle de danse et dojo municipal Renouvellement de convention d'utilisation 2022-2023 : pris acte.
- 02 Décision nº 17 / 2022 Odyssée Informatique Avenant 03 au contrat de maintenance logicielle 2023 : pris acte.
- 03 Décision nº 18 / 2022 M. Alain MAURY Don après récupération de deux pneumatiques auprès de la Commune : pris acte.
- 04 Décision nº 19 / 2022 École de musique municipale Association *Les Échos de la Bouriane* Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2022-2023 : pris acte.
- 05 Décision n° 20 / 2022 École de musique municipale Association *Union musicale gourdonnaise* Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2022-2023 : pris acte.
- 06 Décision n° 22 / 2022 Journal d'information L'Écho du Gourdonnais Renouvellement d'abonnement 2023 et règlement ; pris acte.
- 07 Décision nº 23 / 2022 INFRACOS Convention d'occupation de la tour nord de l'église Saint-Pierre : pris acte.
- 08 Décision n° 24 / 2022 SFR Convention d'installation d'un pylône de télécommunications sur le stade des Vitarelles : pris acte.

# QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

# CONSEIL MUNICIPAL - GOUVERNANCE - PERSONNEL

- 01 Tarifs municipaux Actualisation pour l'année 2023
  - 01-1 Camping-cars Branchement Tarif pour 2023 : adopté à l'unanimité.
  - 01-3 Cinéma municipal L'Atalante Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.
  - 01-4 Droits de place Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.
  - 01-5 Fête de la Saint-Jean Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.
  - 01-6 Espaces de réunion : Cinéma Église des Cordeliers Espace Daniel-Roques Maison du Roy Salle des fêtes Salle des Pargueminiers Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.
  - 01-7 Matériels et prestations occasionnelles Tarifs 2023 Caution particuliers, associations et commerçants gourdonnais : adopté à l'unanimité.
  - 01-8 Service municipal des sports Minibus Tarif de location 2023 : adopté par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Lionel BURGER).
  - 01-9 Service municipal des sports Photocopies Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.
  - 01-10 Service de l'assainissement Tarifs 2023 hors taxe : adopté par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

- 01-11 Service des eaux Tarifs 2023 hors taxe : question reportée à la prochaine séance.
- 01-12 Eaux à usage agricole Agriculteurs exploitants Exonération de redevances pour 2023 : adopté à l'unanimité.
- 01-13 Village-vacances-familles Chalets et pagans avec chauffage Tarifs 2023 hors saison 2023 : adopté à l'unanimité.
- **01-14 Cantine scolaire municipale Tarifs 2023** : adopté par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).
- 02 Association parentale Écoute s'il joue Mise à disposition du véhicule frigorifique Renouvellement de convention pour 2022 : adopté à l'unanimité.
- 03 Association parentale Écoute s'il joue Actualisation de la convention pour la mise à disposition d'une animatrice musicale 2022-2023 : adopté à l'unanimité.
- 04 École maternelle du Vigan Éveil musical Convention prorogée pour novembre 2022 à juin 2023 : adopté à l'unanimité.
- 05 Communauté de communes Quercy Bouriane Accueils collectifs de mineurs Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour 2022 : adopté à l'unanimité.
- 06 Communauté de communes Quercy Bouriane Accueils collectifs de mineurs Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour 2023 : adopté à l'unanimité.
- 07 Communauté de communes Quercy Bouriane Convention de mise à disposition de matériel entre la commune de Gourdon et la commune Quercy Bouriane : adopté à l'unanimité.
- 08 Centre hospitalier Jean-Pierre-Falret CATTP Gourdon Convention pour la mise à disposition d'une animatrice musicale 2022-2023 : adopté à l'unanimité.
- 09 Personnel municipal Budget principal Création de poste : adopté à l'unanimité.

# BUDGET - FINANCES - FISCALITE

- 10 Budget principal Admission en non-valeur 2022 : adopté à l'unanimité.
- 11 Budget de l'eau Admission en non-valeur 2022 : adopté à l'unanimité.
- 12 Budget principal Décision modificative n° 01 / 2022 Régularisation de fin d'année : adopté par vingt-quatre voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).
- 13 Commune et école de Salviac Frais scolaires 2021-2022 Participation de Gourdon : adopté à l'unanimité.

# URBANISME - PLAN LOCAL D'URBANISME - ÉQUIPEMENTS - FORETS - TRAVAUX

14 – Escalier proche de l'ancien cinéma municipal Le Rio – Acquisition à l'amiable des deux parcelles constitutives : adopté à l'unanimité.

#### **CULTURE – PATRIMOINE - TOURISME**

- 15 Association Lions Club de Gourdon en Quercy Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du Sénéchal Don grevé de charge : adopté à l'unanimité.
- 16 Commune de Gourdon et résidents de la cité historique Projet de charte de fleurissement
- 17 École de musique municipale Don d'une flûte traversière : adopté à l'unanimité.
- 18 Société nationale d'entraide de la Médaille militaire SNEMM Subvention exceptionnelle 2022 : adopté à l'unanimité.

# DIVERS

- 19 Églises Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2022 Abbé Jean-Marie PERNY : adopté à l'unanimité.
- 20 Églises Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2022 Abbé David RÉVEILLAC : adopté à l'unanimité.
- 21 Églises Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2022 Abbé Jean Baptiste YATIA : adopté à l'unanimité.

  QUESTIONS COMPLEMENTAIRES
- 22 Budget assainissement Décision modificative n° 02 / 2022 Augmentation des intérêts d'emprunt : adopté à l'unanimité.
- 23 Personnel municipal Temps de travail année 2023 : adopté à l'unanimité.
- 24 Personnel Mise à jour du tableau des effectifs 2023 : adopté à l'unanimité.
- 25- La Croix de Pierre GODARD Installation d'un abribus mobile pour les scolaires : il est demandé l'étude de la construction d'un petit abri bois fermé sur trois pans.
- 26 Personnel municipal Budget principal Création de poste de technicien à temps non complet : adopté par vingt-quatre voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).
- 27 Motion Desserte et désenclavement ferroviaires Le Lot mérite le respect : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 45.

Le Maire,
Jean-Marie COURTIN